



SOMMAIRE

Intitulé	Page
Plan des établissements de l'Association	2
La mission générale	3
La politique RSE	4
Organigramme hiérarchique	5
Organisation et Responsabilité	6
Gestion des processus	7
Gestion et organisation RSE /QSE	8
Gestion des processus	9
L'amélioration continue du système RSE /QSE	10
Cartographie des parties prenantes	11
L'architecture documentaire	12
Présentation des établissements et services de l'Association	13
Annexes	15



Source images : google.com/images



PLAN DES ETABLISSEMENTS DE L'ASSOCIATION



Source : [google.fr/maps](https://www.google.fr/maps)

- 1 ESAT « CAT NOTRE AVENIR » - 28 rue de Sabin – 35470 Bain-de-Bretagne
- 2 RESIDENCE « LES COURBETTIERES » - Allée des Courbettières » - 35470 Bain-de-Bretagne
- 3 SAESAT «Notre Avenir » - 35470 Bain-de-Bretagne
- 4 SAVS – Service d'Accompagnement à la Vie Sociale – Avenue du Général Patton – 35470 Bain de Bretagne
- 5 SERVICE DE PROXIMITE « Notre Avenir » - 9 Allée des Courbettières – 35470 Bain-de-Bretagne
- 6 ENTREPRISE ADAPTEE « NOTRE AVENIR » 28 Rue de Sabin – 35470 Bain-de-Bretagne



LA MISSION GENERALE

La mission générale de l'association est la prise en charge sociale et professionnelle des personnes handicapées mentales adultes.

Les objectifs dans le cadre de l'accompagnement professionnel (soutien et aide par le travail) :

- Permettre l'accès, grâce à deux structures et des conditions de travail aménagées, à une vie professionnelle des personnes handicapées momentanément ou durablement incapables d'exercer une activité professionnelle ordinaire.
- Permettre à ceux qui en ont les capacités suffisantes, de quitter l'établissement et d'accéder au milieu ordinaire du travail

Les objectifs dans le cadre de **l'accompagnement social** :

- Favoriser l'épanouissement de chaque usager par différents dispositifs d'accompagnement adaptés à la situation spécifique et à la singularité de chacun.
- Favoriser l'intégration sociale de la personne handicapée.
- Utiliser au maximum des dispositifs et ressources de l'environnement
- Valoriser l'image du handicap par une ouverture au public des différents dispositifs mis en œuvre.

Les principes d'intervention déclinés dans le projet d'établissement reposent sur **les axes suivants** :

1. La promotion de la qualité de l'autonomie et de la qualité de vie des personnes handicapées.
2. La personnalisation de l'accompagnement (démarche projet personnalisé unique PPU)
3. La garantie de leurs droits et de leur participation individuelle et collective (Conseil de la vie Sociale et temps de paroles).
4. La prévention des risques

LA POLITIQUE RSE

Les perspectives de progrès pour l'**Association Notre Avenir** intègrent les préoccupations sociales, environnementales et économiques dans l'ensemble des activités et services ainsi que dans les interactions avec l'ensemble des parties prenantes.

Notre démarche s'inscrit dans la recherche de performance globale de l'organisation dans l'ensemble de nos structures,

Notre vision :

- Assurer l'insertion socioprofessionnelle dans une approche responsable et durable

Notre stratégie :

- L'épanouissement de l'utilisateur
- Le développement social, environnemental et économique des établissements de l'association Notre Avenir.

Nos valeurs :

- Ecoute et respect de la personne
- Un fonctionnement et une dimension à taille humaine
- Un soutien et un accompagnement des familles
- Le souci d'appartenir à un même territoire et à la même communauté

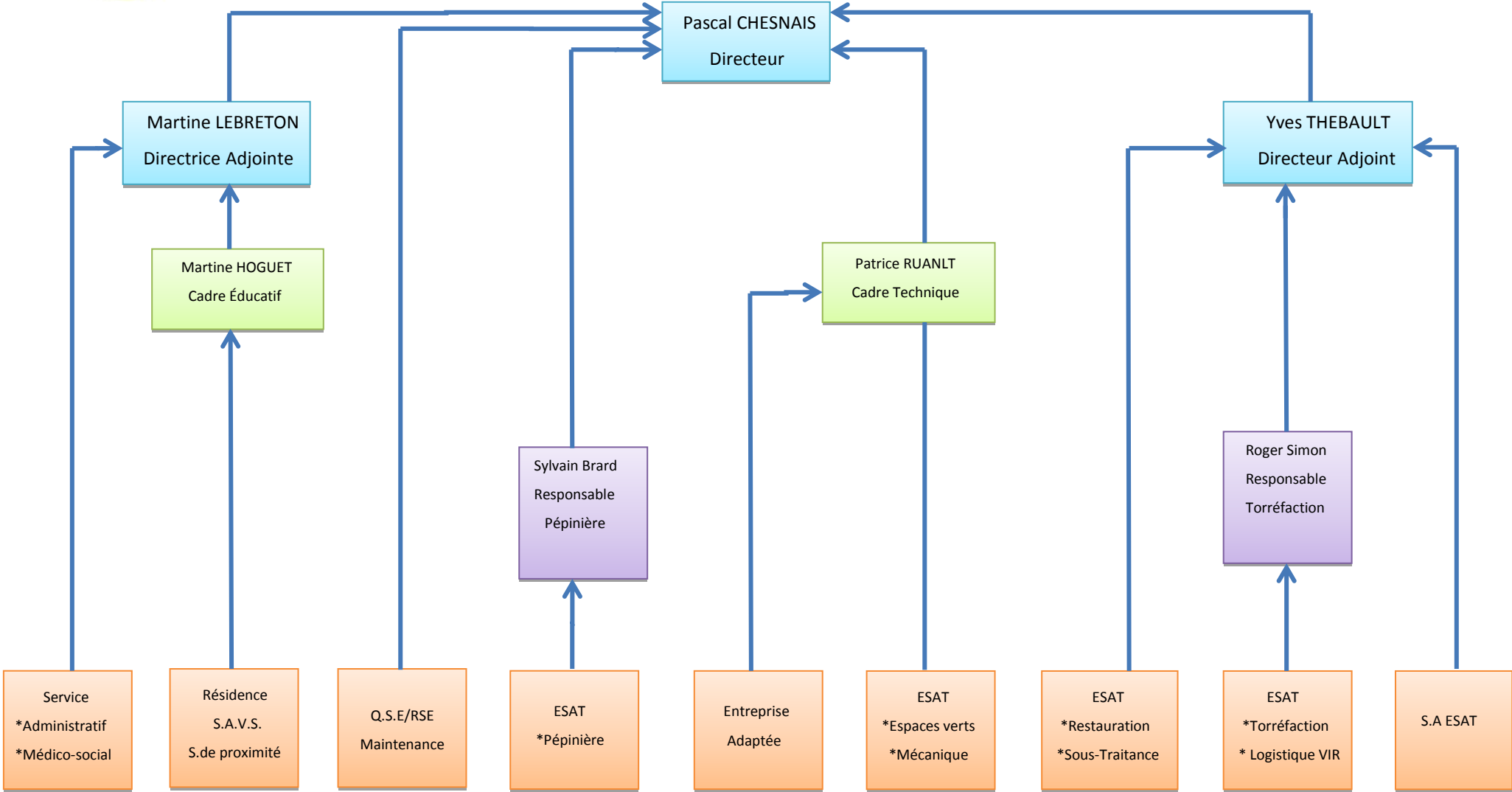
Nos Objectifs :

- Ecoute et satisfaction de l'ensemble des parties prenantes.
- Poursuivre et développer notre implication sur le territoire local.

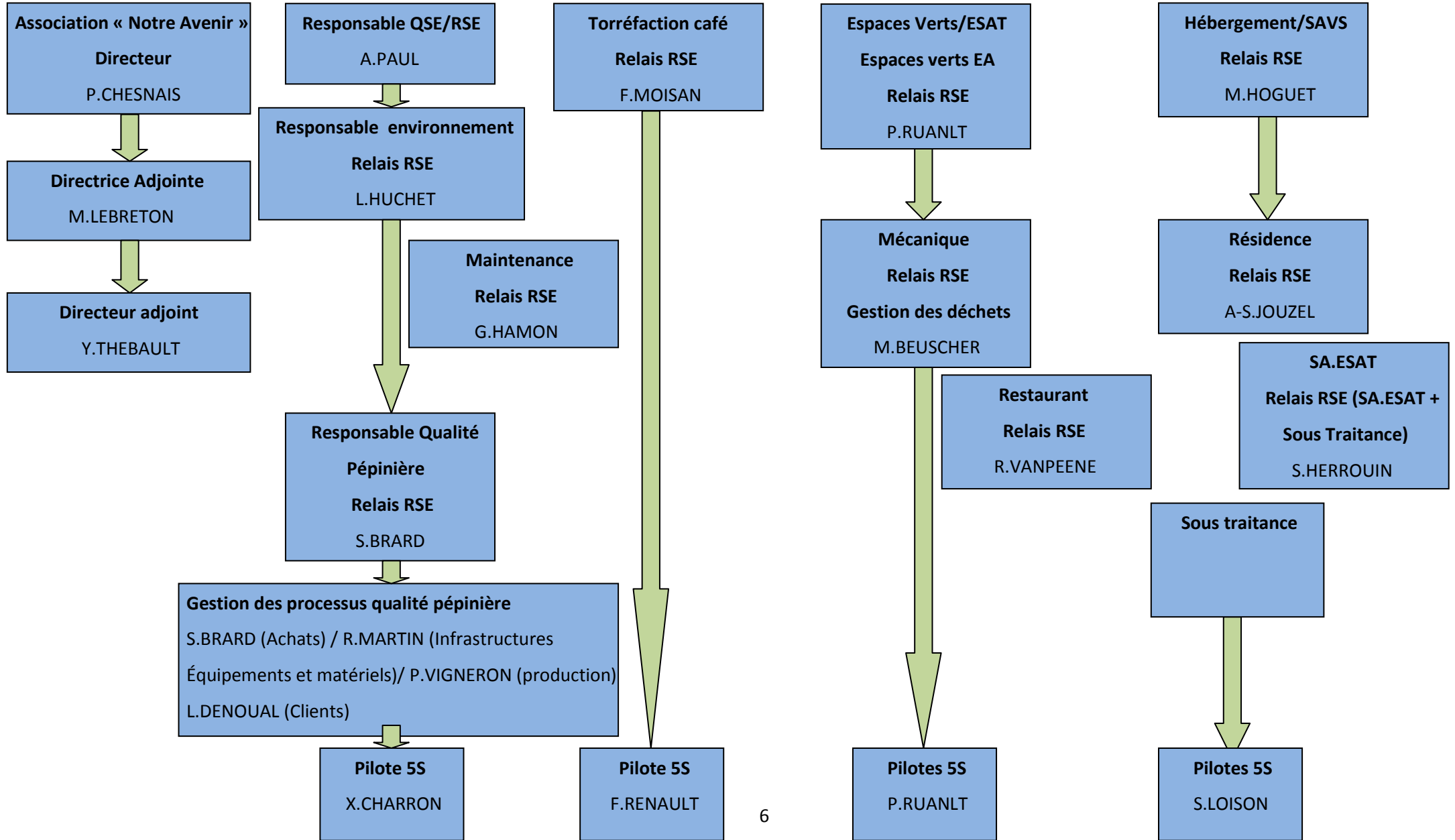
Nos engagements:

- Mettre en œuvre la responsabilité sociétale au sein des établissements de l'association "Notre Avenir" et dans ses relations selon l'ISO 26000.
- Maintenir la dynamique de l'amélioration continue suite à nos certifications ISO 9001, ISO 14001, OHSAS 18001.
- Respecter les droits fondamentaux auxquels tous les êtres humains ont droit pour lesquels l'organisation peut contribuer à son respect et sa promotion dans ses relations.
- Développer des politiques et pratiques de ressources humaines par le dialogue et les conditions de travail adapté. (Santé, sécurité...)
- Mettre en place une approche intégrée dans laquelle l'organisation prend en compte les implications directes et indirectes de ses décisions et activité d'un point de vue environnemental.
- Développer une conduite éthique des transactions entre organisations permettant d'obtenir des résultats positifs tout en étant exemplaire dans sa sphère d'influence.
- Etre responsable de l'organisation vis-à-vis des consommateurs et des clients pour la santé, la sécurité et l'information dans le sens d'une société de consommation durable.
- Favoriser par un travail de proximité des organisations auprès des communautés, visant à favoriser les partenariats de sorte à impliquer les usagers dans la société civile locale.

ORGANIGRAMME HIERARCHIQUE
12/11/2014



**ORGANISATION ET RESPONSABILITE
(RESPONSABILITE SOCIETALE RSE)**



GESTION DES PROCESSUS

PILOTAGE

DIRECTION

PCS01

AMELIORATION CONTINUE
DE LA PRISE EN CHARGE DE L'USAGER
DE LA QUALITE, DE LA SECURITE, DE L'ENVIRONNEMENT
PCS02 POUR UNE RESPONSABILITE SOCIETALE PCS09

REALISATION

CLIENTS*

PCS05

ACHAT*

PCS06

PRODUCTION*

PCS07

RESSOURCES

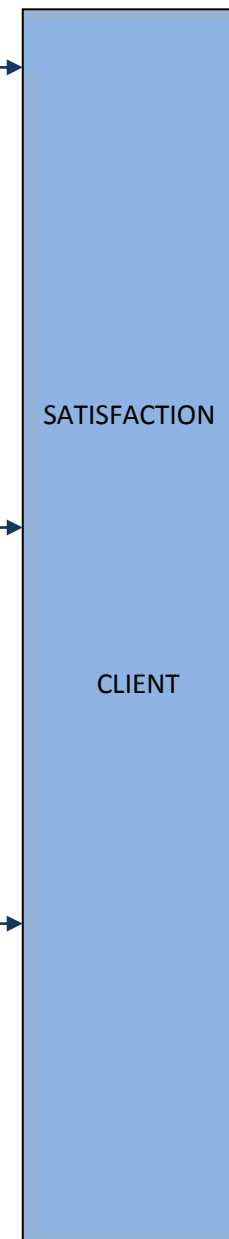
RESSOURCES HUMAINES
LOI 2002
FORMATION

PCS03 PCS08

INFRASTRUCTURE*

PCS04

*ESAT Pépinière





- Réunion relais RSE/QSE:

Une rencontre régulière à lieu à hauteur de 4 fois par an (Voir **PAQSE 002**) entre les différents pilotes relais (responsable par activités) de l'association. Cette réunion a pour but de mener un suivi de la performance environnementale et santé sécurité à travers le suivi des consommations d'énergie et le tableau des actions et améliorations RSE/QSE Le flash RSE/QSE est également revu lors de la réunion. Une conclusion est faite systématiquement sur les différents objectifs selon un plan d'action pour chaque activité afin d'en mesurer l'efficacité pour la RSE, l'environnement et la sécurité des personnes. Un bulletin de liaison pour l'environnement, la santé sécurité et la RSE est transmis aux responsables d'activités afin de déterminer les différents changements du dernier trimestre.

- Réunion RSE/QSE:

Rencontre une fois par mois (Voir PAQSE 002) entre la direction et les responsables des trois domaines : Responsable QSE/RSE - Responsable Qualité et Responsable Environnement et le Directeur.
Revue des fiches actions des processus, Revue du tableau d'actions et d'améliorations RSE/QSE.

- Sensibilisations et Formations RSE/QSE :

Une réunion de sensibilisation sur le tri des déchets, aux risques environnementaux et à la sensibilisation sécurité et RSE sont effectuées à l'ensemble des usagers. Un compte rendu des résultats des consommations annuelles des établissements en énergies et ressources est fait également, ainsi qu'un compte rendu des risques transversaux. Cette mesure est prise dans le but de mener une politique de communication et de suscitation d'intérêt sur la démarche qualité, sécurité environnement et RSE auprès des usagers. La sensibilisation sur la corruption est notée sur le règlement intérieur.

- La cotation des 7 questions centrales :

L'intégration de la RSE dans notre organisation se décline en 3 axes : un axe économique (vision et stratégie de l'organisation, gestion, gouvernance et système de gestion), un axe environnemental (respect de l'environnement), un axe social et sociétal. Les 7 questions centrales sont cotées selon leur importance. (Voir en annexes : les 7 questions centrales)

- Identification des parties prenantes et évaluation de l'importance des attentes

Dans le cadre de la pratique de la RSE, il convient de tenir compte des intérêts des parties prenantes en évaluant leur importance par une analyse RSE. (Voir en annexes : l'identification des parties prenantes)

- Suivi des actions sur le tableau des actions et améliorations RSE/QSE

Le tableau des actions et améliorations regroupe toutes les actions émises en réunion ou par des fiches de progrès, le tableau regroupe les onglets suivants : qualité, environnement ; santé sécurité au Travail, RSE et évaluations internes externes.



- **Les processus de pilotage : l'amélioration continue RSE / Qualité, Sécurité et Environnement**

Ils contribuent à la détermination de la politique et au déploiement des objectifs dans l'organisme. Sous la responsabilité totale de l'équipe dirigeante, ils permettent d'orienter et d'assurer la cohérence des processus de réalisation et de ressources *dans l'esprit de l'amélioration continue*.

- **Les processus de réalisation : relations clients, produire et assurer des prestations, vendre:**

Ils contribuent directement à la réalisation de la production.

- **Les processus ressources : ressources humaines, formation, infrastructure et informatique**

Ils contribuent au bon déroulement des processus de réalisation en leur apportant les ressources nécessaires. Bien que ne créant pas de valeur directement perceptible par le client, ils sont nécessaires au fonctionnement permanent de la pépinière. Ils recouvrent en particulier la gestion des ressources humaines, *la prise en charge des usagers*, l'infrastructure et l'environnement du travail.

- **Le pilote du Processus :**

Le pilote du processus est désigné par la direction parmi les responsables de la structure concernés par le processus. Il est chargé de la surveillance du processus, il s'assure qu'il produit les résultats attendus par rapport aux objectifs fixés par la direction et il veille à ce que les ressources allouées soient utilisées de manière optimale.

Le pilote de processus RSE ET QSE :

- Intègre l'évolution des exigences spécifiées (les exigences du client, les exigences réglementaires et les propres exigences du centre) qui peuvent avoir un impact sur le processus dont il est chargé,
- Définit les critères d'acceptation du produit en accord avec le client du processus,
- Mesure l'atteinte des objectifs du processus RSE et QSE au travers du suivi des indicateurs associés,
- S'assure du traitement des dysfonctionnements du processus RSE et QSE
- Engage les actions correctives associées RSE et QSE.
- Identifie les opportunités d'amélioration et propose toute action préventive associée RSE et QSE
- Met en œuvre les plans d'amélioration RSE et QSE
- Rend compte des résultats à l'équipe dirigeante.



L'AMELIORATION CONTINUE DU SYSTEME RSE ET QSE



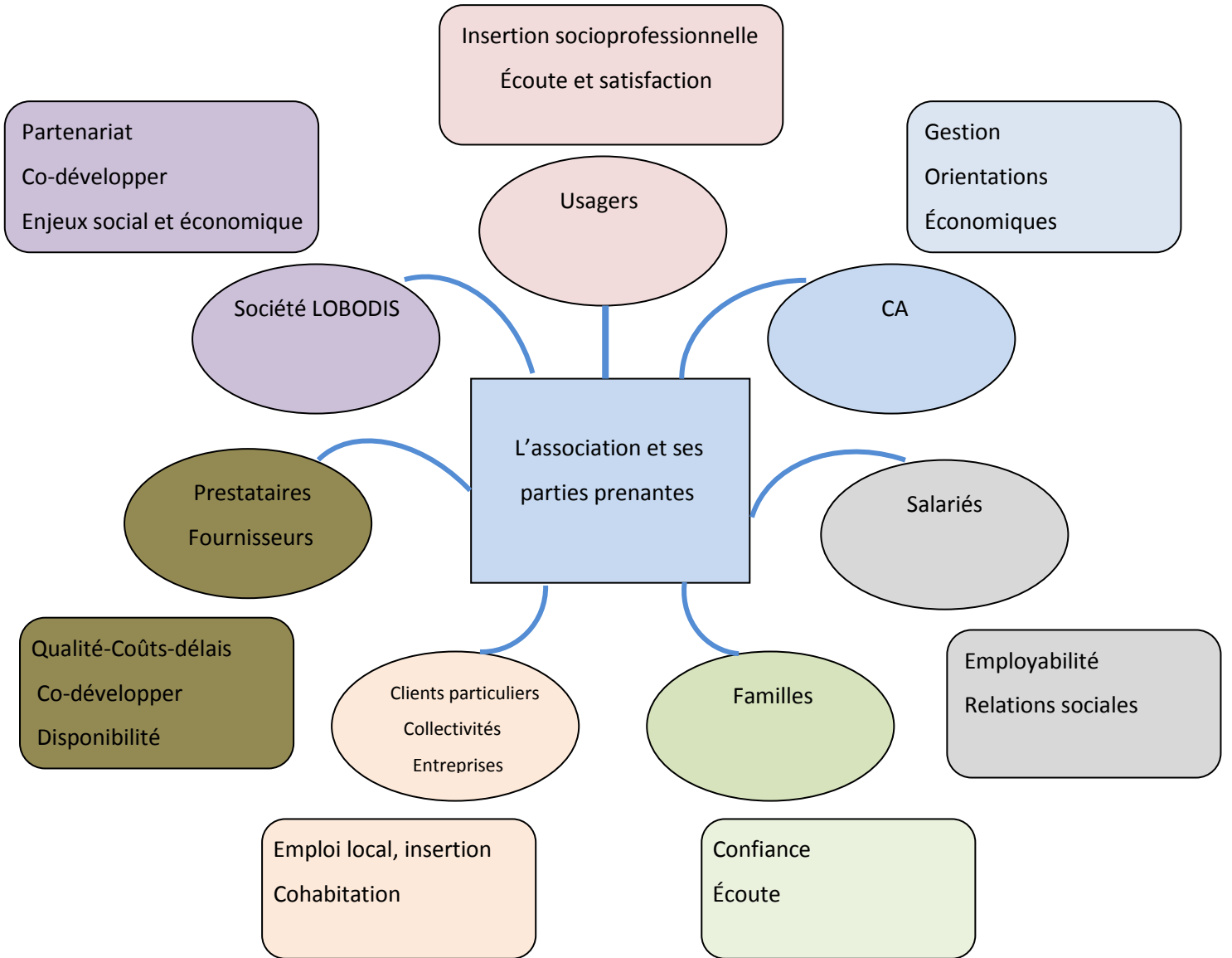
Notre Système de Management Intégré Qualité Sécurité Environnement et RSE est basé sur la roue de DEMING.

Comme le montre le graphique, notre Système est organisé en tant que moyen pour satisfaire les exigences de l'ISO 26000 selon un processus d'amélioration continue de notre organisation.



CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES ET COMMUNICATION

La Responsabilité Sociétale (RSE) nous permet de contribuer à concilier les ambitions économiques, sociales et environnementales en coopération avec nos parties prenantes.



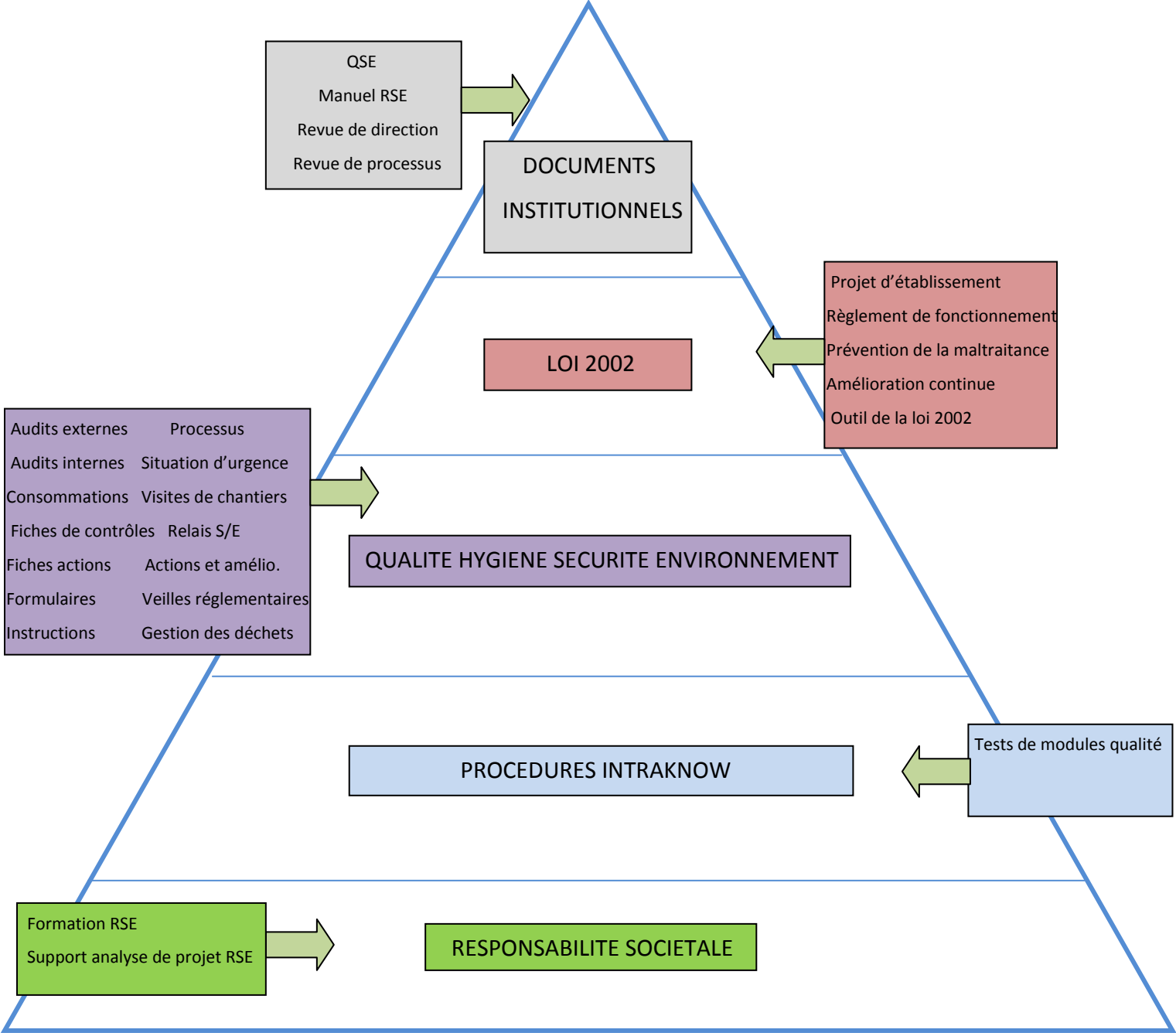
Parties prenantes 2
Organismes de tutelles
Tuteurs
Formations CD35 / ARS / DIRRECT
Ville de Bain, habitants, voisins
Écoles, instituts, stagiaires, IME
Taxis

Parties prenantes 3
Foyers de vie et d'hébergement
Donateurs
Collectivités
GRAAL
L'autorité locale : gendarmeries et police municipale
Prestataires animations
Associations, organismes de séjours adaptés (vacances)
Bénévoles



L'ARCHITECTURE DOCUMENTAIRE

L'architecture documentaire du système se présente comme la figure ci-dessous. Les documents sont disponibles sur notre plate-forme « intra-know ».



Modalité de gestion des documents

Les modalités de gestion des documents du système de management de la qualité, sécurité et de l'environnement sont décrites dans la procédure « PAQSE-001 « Maîtrise des documents ». Cette procédure contient en annexe la liste des documents des procédures et des autres documents.



PRESENTATION DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES DE L'ASSOCIATION

ESAT NOTRE AVENIR :

RESTAURATION



SOUS TRAITANCE



TORREFACTION
+ Logistique



MECANIQUE



ESPACES VERTS



PEPINIERE





PRESENTATION DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES DE L'ASSOCIATION

L'ENTREPRISE ADAPTEE :

ENTREPRISE
ADAPTEE



SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT ET D'HERBERGEMENT :



SA ESAT*



RESIDENCE



SERVICE
DE PROXIMITE



SAVS*

***SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale**

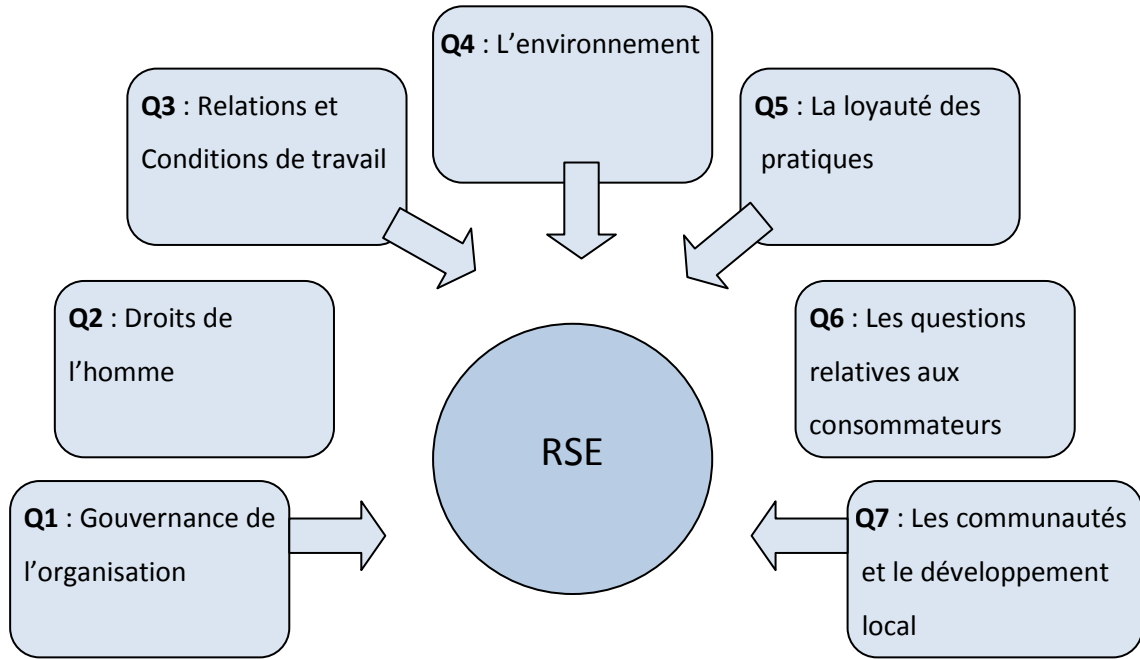
***SA ESAT : Section Annexe des Établissements et Services d'Aide par le Travail**



ANNEXES

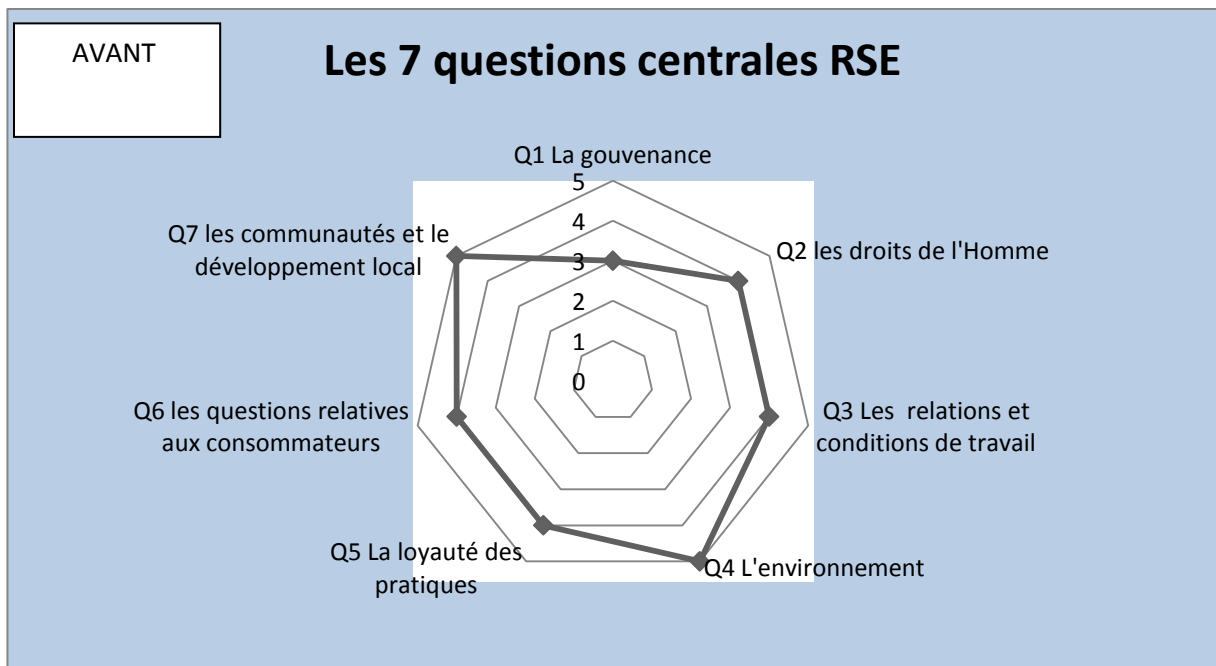
-La cotation des 7 questions centrales (Page 8) :

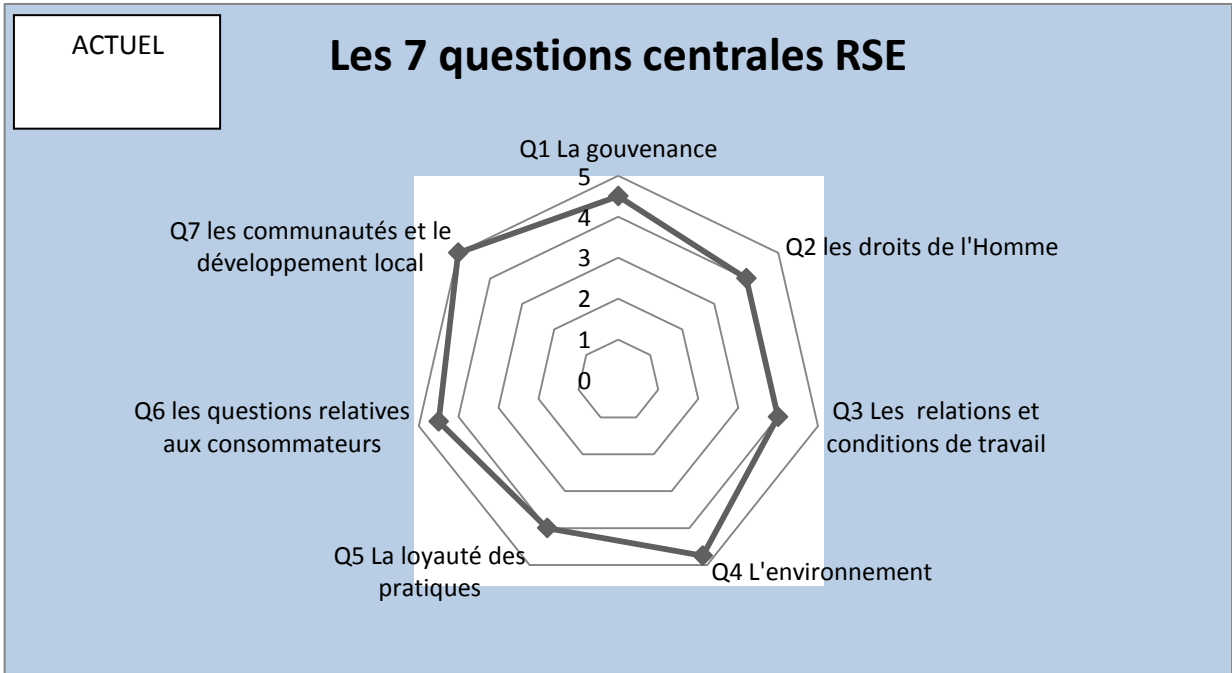
La norme ISO 26000 possède 7 questions centrales et présentes les lignes directrices pour tout type d'organisation cherchant à assumer la responsabilité des impacts et décisions



La synthèse de la cotation des 7 questions centrales

Évolution des synthèses :





- Identification des parties prenantes et évaluation de l'importance des attentes (Page 8) :

Thèmes	Priorités
Usagers	1
Conseil d'Administration	1
Salariés	1
Familles	1
Clients (particuliers/collectivités/entreprises)	1
Prestataires/fournisseurs	1
Entreprise LOBODIS	1
Organismes de tutelles	2
Tuteurs	2
Financeurs CD35/ ARS/DIRECT	2
La ville de Bain de Bretagne, les habitants, les voisins	2
Écoles, Instituts, stagiaires, IME ...	2
Taxis	2
Foyers de vie et d'hébergement (hors association)	3
Donateurs	3
collectivités	3
GRAAL	3
L'autorité locale : gendarmeries et police municipale	3
prestataires animations	3
Associations, organismes de séjours adaptés (vacances)	3
Bénévoles	3
UNAPEI	3